



# FORMATION RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES (HSAS)

1 jour – 7 heures



## Objectifs

- Maîtriser le cadre juridique et conseiller l'entreprise dans les actions de prévention - Savoir identifier et évaluer les situations à risques - Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement et agissements sexistes

## Profil du formateur

- Formateur agréé et expert en prévention des risques, assurant des missions de conseil en santé et sécurité au travail auprès des entreprises (IPRP), qualifié K9 CONSEIL selon notre processus qualité

## Public concerné

- Membre représentant du personnel (titulaire ou suppléant) désigné référent au sein du CSE – Membre de la Direction, des Ressources humaines – Managers, Responsable de service

## Document(s) délivré(s) suite à l'évaluation des acquis

- Attestation de fin de formation – Boîte à outil Référent HSAS (« Tool Box »)

## Niveau de connaissance préalable requis

- Aucun prérequis

## Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluation des acquis par les cas pratiques et QCM début / fin de formation

## Moyens techniques et pédagogiques

- Exposés et discussions – Jeux de rôles et plateau de jeu « Sexisme 100 sans façon » (ANACT) (approche Ludo pédagogique)  
- Etudes de cas concrets en groupes et en sous-groupes

## Programme

### 1/ Comprendre le contexte et le cadre d'intervention :

#### Le contexte

- Etat des lieux et enjeux
- Définition du Harcèlement sexuel // de l'agissement sexiste
- Savoir cerner les frontières (séduction/humour/sexisme/harcèlement)
- Situer le harcèlement au sein des RPS (Risques PsychoSociaux)

#### Le cadre légal du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste

- La réglementation applicable (loi, décret et jurisprudence)
- Les obligations de l'employeur (prévention laire, llaire et Illaire)
- Les sanctions (disciplinaires, civiles & pénales)
- Le référent HSAS (désignation, missions)

## 2/ Accompagner la démarche de prévention des risques :

- Rôle #1 : Identifier et évaluer les situations – Repérer les signaux d’alerte – Apprécier la gravité
- Rôle #2 : Informer et former – Communiquer – Mener des actions de sensibilisation
- Rôle #3 : Accompagner et orienter – Evaluer les attentes et besoins – Connaitre les acteurs – Participer à l’enquête (cadre pour les entretiens) – Accompagner la victime

## 3/ S'engager dans l'action :

Mettre en œuvre la démarche

- Définir la procédure interne (qui fait quoi comment ?)
- Réagir, adopter la bonne posture (Jeux de rôle)
- Se mettre dans l’action (Feuille de route)



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes à mobilité réduite (support, pédagogie et locaux). N’hésitez pas à nous contacter afin d’analyser votre besoin et d’adapter la formation le cas échéant.

**Le +  
K9 CONSEIL**

+ Membre du groupe de travail régional conduit par la DREETS sur les violences sexuelles et sexistes au travail

+ Approche ludique (à adapter en fonction des contextes)

+ Formateur formé PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale)

**07 87 08 75 03**  
**k9conseil@gmail.com**



**DATES**

(Sur demande auprès de notre organisme)

**Tarifs**

Stage interentreprise :  
250€ / personne

Stage intraentreprise :  
850€ / groupe  
(10 pers maxi.)



**K9 CONSEIL – Formation et Conseil en Santé et Sécurité au Travail**

Tel : 07 87 08 75 03 Email : k9conseil@gmail.com

SIRET 91064739500011 - Code APE : 85.59A

Déclaration d’activité de Formation N° : 32 020 157 702

IPRP : 258-02-2020 - N°TVA : FR53 910 647 395

